

Prévention des sinistres

Soyez proactif pour prévenir les accidents!



Protection contre le vol

Protection contre le vol

Dans le contexte actuel, l'application de mesures de sécurité additionnelles est primordiale. La présente fiche vous propose des conseils de préventions généraux facilement applicables qui une fois mis en place permettront d'aider l'entreprise à réduire son exposition aux risques de cambriolage et de vandalisme.

Périmètre intérieur

- Chacune des zones du réseau d'alarme intrusion doit être armée. Assurez-vous que les détecteurs de mouvements ne sont pas obstrués par des objets qui pourraient nuire à leur bon fonctionnement.
- L'accès (clés, code d'alarme) doit être limité au minimum. Assurez-vous d'avoir une liste à jour de toutes les personnes qui ont accès à une clé ou un code d'accès du réseau d'alarme intrusion en leur possession. Limitez les accès à l'immeuble uniquement au personnel nécessaire.
- Assurez-vous que toutes les portes et ouvertures non protégées (fenêtres et puits de lumière) soient verrouillées et sécurisées. Nous recommandons également de verrouiller toutes les portes intérieures séparant les diverses sections de l'immeuble.
- Assurez un éclairage d'appoint le soir et la nuit.
- Assurez-vous d'effectuer des visites physiques sur les lieux au moins une fois par semaine. Toutes les sections, y compris l'extérieur, devraient être vérifiées. Tenez un registre des visites et collectez le courrier afin que les locaux ne paraissent pas avoir été laissés inoccupés durant une longue période.
- Si des caméras de vidéosurveillance sont présentes, assurez-vous que les sauvegardes soient en fonction. Si des options de connexion à distance via un site Web ou une application sont disponibles, vérifiez les lieux quotidiennement.
- Si des caisses enregistreuses sont visibles de l'extérieur, elles doivent être vides et laissées ouvertes. Si vous gardez de l'argent sur place, nous vous recommandons d'effectuer un dépôt bancaire.
- Éloignez tous les objets de valeur des points d'accès visibles (portes et fenêtres) afin qu'ils soient moins attrayants et visibles pour les personnes qui passent à proximité du commerce.

Prévention des sinistres

Soyez proactif pour prévenir les accidents!



Protection contre le vol

Périmètre extérieur

Si vous utilisez une cour pour y stationner des tracteurs, remorques et entreposer des marchandises, voici quelques conseils de préventions à mettre en place afin d'atténuer les risques.

- Assurez-vous que l'éclairage du périmètre extérieur, y compris la cour, est en bon état de fonctionnement.
- Si le périmètre est clôturé, assurez-vous que toutes les barrières soient correctement cadenassées hors des heures ouvrables. Si le périmètre de la cour est protégé par des composantes de détections d'intrusions, assurez-vous que celles-ci ne soient pas physiquement obstruées.
- Éloignez tous les objets de valeur à proximité des clôtures et entreposez plutôt les marchandises au centre de la cour afin que celles-ci soient plus difficiles d'accès.
- Décharger autant que possible les cargaisons à l'intérieur des remorques. Si des remorques contiennent de la marchandise, assurez-vous qu'elles soient adossées à un bâtiment, des blocs de béton ou deux remorques stationnées l'une contre l'autre afin que les portes arrière ne soient pas accessibles.
- Si les remorques sont vides, laissez les portes arrière ouvertes pour éviter le vandalisme.
- Si des options de télémétries sont disponibles pour la flotte, assurez-vous que les composantes de localisations soient en fonction afin de permettre de localiser tracteurs et remorques si nécessaire. Si des verrous d'attelage de remorques sont disponibles, assurez-vous qu'il soient en place.

Ce document vous est fourni à titre informatif seulement et ne devrait pas être interprété comme prodiguant des conseils ou comme étant exhaustif. Intact Assurance ne fait aucune représentation ou n'émet aucune garantie à l'effet que l'utilisation de cette information vous permettra d'éviter des dommages ou de réduire votre prime d'assurance. Votre contrat d'assurance prévaut en tout temps; veuillez le consulter pour un exposé complet des protections et exclusions. MD Intact Assurance & Dessin est une marque de commerce déposée d'Intact Corporation financière et est utilisée sous licence. © 2020, Intact Compagnie d'assurance. Tous droits réservés.